Commune de CHAMBOEUF

LISTE DES DELIBERATIONS

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 12/09/2023

(Application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr André CHARBONNIER, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 4/07/2023,
- Approuve à l'unanimité la révision du Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDLSID)
- Approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables
- Approuve à l'unanimité la décision modificative n°2
- Approuve à l'unanimité le renouvellement du bail consenti à Mme DURET,
- Approuve à l'unanimité les attributions de subventions aux différentes associations,
- Approuve à 16 voix pour et deux abstentions les négociations pour l'acquisition du bâtiment les Terres Rouges/espace chambutaire
- Décide avec trois abstentions, 1 voix contre, et 14 voix pour, de continuer la réflexion sur la DIA Consorts JOLIVET.

Le Maire,

André CHARBONNIER



Affiché et mis en ligne le 10/10/2023

République Française
Département de la Loire

DCM 12 septembre 2023 N° 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 12/09/2023

Nombre de conseillers :	en exercice :	19
	Présents :	16
	Votants :	18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le mardi 12 septembre 2023 à 18 h45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr André CHARBONNIER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 5/09/2023

Membres présents :
MM André CHARBONNIER, maire
MM Françoise GUILLOT, FAURE Bernard, Gabriel BENIER Adjoints,
MM Claire CHATRE, Jean-Claude BORY, Karine BONNIE, Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX, Marie GAILLARD, Teddy CREPIN, Philippe GUYOT, Emmanuelle MONTERYMARD Ludovic ANGENIEUX (arrivé à 19 h), Bertrand MANUGUERRA (arrivé à 19 h 15) Séverine KOSMALA Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Virginie PERBET adonné pouvoir à Bertrand MANUGUERRA, Axelle MILLION BRODAZ a donné pouvoir à André Charbonnier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL,
Secrétaire élu pour la durée de la séance : Jean-Claude BORY

Objet : Révision du Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDLSID)

Le plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDLSID) a été approuvé en conseil métropolitain le 3 avril 2019 pour une période de 6 ans. Il traduit les orientations du territoire pour l'information et la gestion partagée des demandes de logement social.

Conformément au code de la construction et de l'habitation, le Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDLSID) doit être révisé pour intégrer les modifications suivantes :

- La cotisation de la demande de logement social, initiée par la loi Elan du 23/11/2018 et dont la mise en œuvre doit être effective au 31/12/2023,
- L'actualisation des guichets d'information et d'enregistrement
- La prise en compte d'évolutions partenariales, notamment le changement de nom de certains organismes (ADIL 42-43, DDCS...)

La conférence intercommunale du logement réunie le 4/07/20223 a donné un avis favorable à la cotation de la demande de logement social et aux modifications proposées dans le Plan partenarial.

La commune de CHAMBOEUF a été saisie par ST ETIENNE METROPOLE pour rendre un avis dans un délais de deux mis sur le plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDLSID).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20230912-DCM12092023_1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/10/2023

La cotation est un outil d'aide à la décision pour les commissions d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL). Elle consiste à attribuer une note à chaque demande en fonction d'un certain nombre de critères.
L'objectif de la réforme est d'assurer une plus grande lisibilité et transparence du processus d'attribution des logements sociaux, tant pour les demandeurs que pour les acteurs qui interviennent dans le processus d'attribution des logements sociaux.

Dans le cadre du Plan partenarial de gestion, un réseau d'accueil et d'information des demandeurs de logement social et d'enregistrement des demandes est mis en place pour apporter une réponse adaptée et de proximité aux usagers.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve la révision du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDLSID) incluant la cotation de la demande de logement social.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre
Le Maire,
André CHARBONNIER

MAIRIE DE CHAMBOEUF
(Loire)

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude BORY

République Française
Département de la Loire

DCM 12 septembre 2023 N° 2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 12/09/2023

Nombre de conseillers :	en exercice :	19
	Présents :	16
	Votants :	18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le mardi 12 septembre 2023 à 18 h45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr André CHARBONNIER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 5/09/2023

Membres présents :
MM André CHARBONNIER, maire
MM Françoise GUILLOT, FAURE Bernard, Gabriel BENIER Adjoints,
MM Claire CHATRE, Jean-Claude BORY, Karine BONNIE, Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX, Marie GAILLARD, Teddy CREPIN, Philippe GUYOT, Emmanuelle MONTERYMARD Ludovic ANGENIEUX (arrivé à 19 h), Bertrand MANUGUERRA (arrivé à 19 h 15) Séverine KOSMALA Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Virginie PERBET adonné pouvoir à Bertrand MANUGUERRA, Axelle MILLION BRODAZ a donné pouvoir à André Charbonnier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL,
Secrétaire élu pour la durée de la séance : Jean-Claude BORY

Objet : admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Mr le Maire donne lecture du courrier de la trésorerie de FIRMINY, qui présente une demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables.
Le montant des sommes irrécouvrables s'élève à 155,35 €.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette admission en non-valeur.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre
Le Maire,
André CHARBONNIER

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude BORY

MAIRIE DE CHAMBOEUF (Loire)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20230912-DCM12092023_2-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/10/2023

42043	commune de CHAMBOEUF - Budget communal M14	DM 2023
Code INSEE	CHAMBOEUF	

DCM 12 09 2023 n° 3.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUConseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Nombre de membres en exercice	19
Nombre de membres présents	16
Nombre de suffrages exprimés	18
VOTES : Contre	Pour 18
Date de convocation :	05/09/2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le 12/09, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE sous la présidence de MR CHARBONNIER ANDRE, Maire.

Objet : DECISION MODIFICATIVE 2

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6067 : Fournitures scolaires		6 840,00 €
D 61524 : Entretien de bois et forêts		37 363,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		**44 203,00 €**
D 023 : Virement section investissement		3 652,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		**3 652,00 €**
D 6811 : Dot,amort,immos incorp.& corp		270,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		**270,00 €**
D 165 : Dépôts et cautionnements reçus		690,00 €
TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts		**690,00 €**
D 2158-232 : Matériel divers, salle, mairie,		2 000,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		**2 000,00 €**
D 6541 : Créances admises en non-valeur		100,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		**100,00 €**
R 6419 : Remb. rémunérations de personnel		2 900,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges		**2 900,00 €**
R 021 : Virement de la section de fonct		3 652,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		**3 652,00 €**
R 28041582 : GFP : Bâtiments et installation		270,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section		**270,00 €**
R 10222 : FCTVA	1 922,00 €	
TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves	1 922,00 €	
R 165 : Dépôts et cautionnements reçus		690,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées		**690,00 €**
R 7088 : Autres produits activité annexe		1 425,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services		**1 425,00 €**
R 7381 : Taxe add. droits de mutation		27 727,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes		**27 727,00 €**
R 744 : FCTVA		923,00 €
R 7488 : Autres attribut° et participat°		250,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations		**1 173,00 €**
R 752 : Revenus des immeubles		0,00 €
R 752 : Revenus des immeubles		15 000,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits gestion courante		**15 000,00 €**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200438-20230912-DCM12092023_3-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/10/2023

42043 Code INSEE	commune de CHAMBOEUF - Budget communal M14 CHAMBOEUF	DM 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUConseil Municipal

Signataires :

ANGENIEUX Ludovic	
BARRIOL Blandine	
BENIER Gabriel	
BONNIE Karine	
BORY Jean-Claude	
CHARBONNIER André	
CHATRE CLAIRE	
CREPIN Teddy	
FAURE Bernard	
GAILLARD Marie-Christine	
GUILLOT FRANCOISE	
GUYOT Philippe	
JACQUET sébastien	
KOSMALA Séverine	
MANUGUERRA Bertrand	
MILLION BRODAZ AXELLE	
MONTERYMARD Emmanuelle	
PERBET Virginie	
VIGOUROUX Pascal	

Certifié exécutoire par MR CHARBONNIER ANDRE, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A CHAMBOEUF, le 12/09/2023.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

A Charbonnier

MAIRIE DE CHAMBOEUF (Loire)

le secrétaire

J.C Bory

République Française
Département de la Loire

DCM 12 septembre 2023 N°4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 12/09/2023

Nombre de conseillers :	en exercice :	19
	Présents :	16
	Votants :	18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le mardi 12 septembre 2023 à 18 h45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr André CHARBONNIER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 5/09/2023

Membres présents :
MM André CHARBONNIER, maire
MM Françoise GUILLOT, FAURE Bernard, Gabriel BENIER Adjoints,
MM Claire CHATRE, Jean-Claude BORY, Karine BONNIE, Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX, Marie GAILLARD, Teddy CREPIN, Philippe GUYOT, Emmanuelle MONTERYMARD Ludovic ANGENIEUX (arrivé à 19 h), Bertrand MANUGUERRA (arrivé à 19 h 15) Séverine KOSMALA Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Virginie PERBET adonné pouvoir à Bertrand MANUGUERRA, Axelle MILLION BRODAZ a donné pouvoir à André Charbonnier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL,
Secrétaire élu pour la durée de la séance : Jean-Claude BORY

Objet renouvellement bail appartement au-dessus de la bibliothèque à Mme Claude DURET

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que le bail consenti à Mme Duret en 2017 arrive à échéance au 1er septembre. Il propose de le lui renouveler pour 6 ans.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- donne son accord pour le renouvellement du bail à Mme DURET à compter du 1er septembre 2023 pour la location de l'appartement au-dessus de la bibliothèque
- approuve le montant du loyer mensuel, soit 631.89 €,
- autorise Mr le Maire à signer le contrat de location et toutes les pièces s'y rapportant.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre
Le Maire,
André CHARBONNIER

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude BORY

MAIRIE DE CHAMBOEUF (Loire)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200436-20230912-DCM12092023_4-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/10/2023

République Française
Département de la Loire

DCM 12 septembre 2023 N° 5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 12/09/2023

Nombre de conseillers : en exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le mardi 12 septembre 2023 à 18 h45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr André CHARBONNIER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 5/09/2023

Membres présents :
MM André CHARBONNIER, maire
MM Françoise GUILLOT, FAURE Bernard, Gabriel BENIER Adjoints,
MM Claire CHATRE, Jean-Claude BORY, Karine BONNIE, Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX, Marie GAILLARD, Teddy CREPIN, Philippe GUYOT, Emmanuelle MONTERYMARD Ludovic ANGENIEUX (arrivé à 19 h), Bertrand MANUGUERRA (arrivé à 19 h 15) Séverine KOSMALA Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Virginie PERBET adonné pouvoir à Bertrand MANUGUERRA, Axelle MILLION BRODAZ a donné pouvoir à André Charbonnier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL,
Secrétaire élu pour la durée de la séance : Jean-Claude BORY

Objet : Attribution de subventions aux associations pour 2023

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de l'élaboration du Budget primitif, toutes les subventions allouées aux différentes associations n'ont pas été fixées ; il est proposé les montants suivants :

Associations	Subv proposées	Vote du CM
ADMR DES COLLINES	100 €	100 €
AFR CHAMBOEUF	300 €	300 €
ART SCENE	650 €	650 €
CLUB LA JOIE DE VIVRE	150 €	150 €
Cté animation hôpital ST GALMIER	640 €	640 €
De Rose en Rose 10ème anniversaire	150 €	150 €
Prévention routière	80 €	80 €
ECOLE DE MUSIQUE DE ST GALMIER	130 €	130 €
Filles USGC - AS plaine Montagne	150 €	150 €
FNACA	150 €	150 €
GRAINES	150 €	150 €
Harmonie de Veauche	150 €	150 €
Les amis du treuil	150 €	150 €
OMS	1 500 €	1 500 €
SOUVENIR FRANCAIS	50 €	50 €
USGC	1500 €	1 500 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20230912-DCM12092023_5-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/10/2023

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve ces subventions pour un total de 6 000 €,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre
Le Maire,
André CHARBONNIER



Le secrétaire de séance,
Jean-Claude BORY

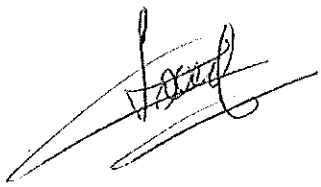

République Française
Département de la Loire

DCM 12 septembre 2023 N°6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 12/09/2023

Nombre de conseillers :	en exercice :	19
	Présents :	16
	Votants :	18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le mardi 12 septembre 2023 à 18 h45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr André CHARBONNIER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 5/09/2023

Membres présents :
MM André CHARBONNIER, maire
MM Françoise GUILLOT, FAURE Bernard, Gabriel BENIER Adjoints,
MM Claire CHATRE, Jean-Claude BORY, Karine BONNIE, Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX, Marie GAILLARD, Teddy CREPIN, Philippe GUYOT, Emmanuelle MONTERYMARD Ludovic ANGENIEUX (arrivé à 19 h), Bertrand MANUGUERRA (arrivé à 19 h 15) Séverine KOSMALA Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Virginie PERBET adonné pouvoir à Bertrand MANUGUERRA, Axelle MILLION BRODAZ a donné pouvoir à André Charbonnier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL,
Secrétaire élu pour la durée de la séance : Jean-Claude BORY

Objet : Vente propriété « les terres Rouges/espace Chambu 'terre »

Mr le Maire fait part au conseil municipal de sa rencontre avec Mr et Mme MONCHOVET, propriétaires du bâtiment les terres rouges /espace Chambu'terre.
Mr et Mme MONCHOVET consentiraient à vendre la totalité de la propriété à la commune soit 600 000 €. A cela il conviendrait de rajouter le mobilier, matériel et la licence, le tout estimé à 50 000€.
En revanche, il n'y aurait pas d'achat de fonds de commerce.
D'une surface de 333 m2 au sol, le bâtiment « Les Terre Rouge » est intégré sur une parcelle de 1050M2 jouxtant une parcelle communale : le pré Fessy.
Mr le Maire explique que l'acquisition de cette propriété permettrait de conserver ce restaurant dans le centre bourg en le proposant à la location/gérance, ainsi que l'appartement situé à l'étage de ce bâtiment.
Cette acquisition pourrait être intégrée dans le plan de relance de SEM.
Après en avoir délibéré, et à 16 voix pour et deux abstentions, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à poursuivre les négociations avec Mr et Mme MONCHOVET pour l'acquisition de ce bien immobilier situé en centre Bourg.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre
Le Maire,
André CHARBONNIER

MAIRIE DE CHAMBOEUF (Loire)

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude BORY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20230912-DCM12092023_6-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/10/2023

République Française
Département de la Loire

DCM 12 septembre 2023 N°7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 12/09/2023

Nombre de conseillers :	en exercice :	19
	Présents :	16
	Votants :	18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le mardi 12 septembre 2023 à 18 h45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr André CHARBONNIER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 5/09/2023

Membres présents :
MM André CHARBONNIER, maire
MM Françoise GUILLOT, FAURE Bernard, Gabriel BENIER Adjoints,
MM Claire CHATRE, Jean-Claude BORY, Karine BONNIE, Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX, Marie GAILLARD, Teddy CREPIN, Philippe GUYOT, Emmanuelle MONTERYMARD Ludovic ANGENIEUX (arrivé à 19 h), Bertrand MANUGUERRA (arrivé à 19 h 15) Séverine KOSMALA Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Virginie PERBET adonné pouvoir à Bertrand MANUGUERRA, Axelle MILLION BRODAZ a donné pouvoir à André Charbonnier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL,
Secrétaire élu pour la durée de la séance : Jean-Claude BORY

Objet : DIA PROPRIETE JOLIVET

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal d'un dossier de déclaration d'intention d'aliéner concernant deux parcelles cadastrées AH 87 et 88 appartenant aux consorts Jolivet d'une surface de 1200 m².

Ces parcelles sont situées en zone UC du PLU, donc soumises au droit de préemption urbain.

Ces parcelles seraient intéressantes pour la commune, dans la mesure où elles pourraient constituer une réserve foncière en vue d'une utilisation à terme du bien pour la réalisation d'une opération d'aménagement répondant aux critères de l'article 300-1 du code de l'urbanisme.

M le Maire propose au conseil municipal, dans un 1er temps que la commission urbanisme visite ce bien ; une demande sera faite dans ce sens aux propriétaires et au notaire en sollicitant également : l'ensemble des diagnostics, les titres de propriété, les servitudes éventuelles et un extrait de l'avant-contrat si des clauses particulières ont été insérées

Après en avoir délibéré et avec trois abstentions, 1 voix contre, et 14 voix pour, le Conseil Municipal décide de continuer la réflexion sur ce projet, et demande à Mr le Maire d'adresser un courrier aux propriétaires et à leur notaire afin de procéder à la visite de cette propriété, et de solliciter également l'ensemble des pièces stipulées.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre
Le Maire,
André CHARBONNIER

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude BORY

MAIRIE DE CHAMBOEUF (Loire)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20230912-DCM12092023_7-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/10/2023